

## Compte rendu

Rencontre des conseils citoyens de  
l'Isère – 16 décembre 2019

### Programme de la journée

- ▶ Accueil
- ▶ Inclusion, brise-glace
- ▶ Introduction de la journée, par Chloé Lombard, Secrétaire Générale Adjointe de la Préfecture
- ▶ Vote coloré à partir de la présentation des résultats d'une étude régionale sur les conseils citoyens, par Marion Pollier (Labo Cités) : voir le diaporama à télécharger ci-contre
- ▶ Temps de questions/réponses avec monsieur le Préfet
- ▶ Pause déjeuner
- ▶ Ressources et actualités sur les conseils citoyens, par Marion Pollier (Labo Cités) : voir le diaporama à télécharger ci-contre.
- ▶ Travaux en ateliers : maisons du projet, relations aux habitants et structures de quartier, recrutement/renouvellement/accompagnement des conseils citoyens, place des conseils citoyens dans le contrat de ville
- ▶ Rapport d'étonnement, par Fabien Bressan (Labo Cités)



## Le public

Une cinquantaine de personnes ont participé à la journée : 37 membres d'un conseil citoyen, 9 agents de l'État (délégués du Préfet, DDPS, ARS...), 3 agents d'une collectivité locale et 4 salariés de Labo Cités.

La répartition territoriale des conseils citoyens est la suivante :

- ▶ Métropole de Grenoble : 14
- ▶ Capi (communauté d'agglomération Porte de l'Isère) : 10
- ▶ Vienne Condrieu Agglomération : 5
- ▶ Saint-Marcellin Isère Vercors Communauté : 5
- ▶ Communauté de communes du Pays roussillonnais : 2
- ▶ Pays voironnais : 1

Brise-glace



Vote coloré



## Synthèse des échanges avec monsieur le Préfet de l'Isère

S'agissant des conseils citoyens, monsieur le Préfet a rappelé que « cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la volonté réaffirmée tout récemment par le ministre de la Ville et du Logement le 30 juillet 2019, qui a rappelé dans une instruction spécifique l'importance de vos structures dans le cadre des contrats de ville signés en 2015 ». Il a insisté sur le fait que « la création des conseils citoyens a traduit la volonté de renforcer la représentativité et la parole donnée aux habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville, aux côtés des collectivités locales, pour la programmation et la mise en œuvre des actions menées dans vos quartiers, au titre de la politique de la ville, au plus près de vos préoccupations ». Il a ensuite souligné l'importance de maintenir, voire dans certains cas réactiver, la dynamique de démarche participative propre aux conseils citoyens. Il y a en effet 24 conseils citoyens en Isère (118 au niveau de la région Auvergne-Rhône-Alpes). Puis il a insisté sur la nécessaire reconnaissance des conseils citoyens par tous les partenaires du contrat de ville.



Il a enfin expliqué que « ce temps d'échanges pourra être poursuivi et complété en lien avec les délégués du préfet sur vos secteurs respectifs, et je m'engage par ailleurs à vous apporter par la suite les réponses qui n'auraient pas pu être traitées lors du temps d'échange ». Puis, avant de donner la parole à la salle, il a remercié les participants de leur présence et les a assurés de la mobilisation des services de l'État pour accompagner au quotidien les conseils citoyens. Puis la discussion s'est engagée autour des thèmes suivants :

### Éducation

Thèmes abordés par les conseils citoyens : discrimination, lien entre rénovation urbaine et école, différence entre Cités éducatives et PRE, mixité sociale.



Réponses du Préfet :

- Le programme gouvernemental des Cités éducatives (qui concerne La Villeneuve-Village Olympique/ Essarts-Surieux) vise à soutenir les dynamiques de coopération éducative dans les territoires, en intégrant l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, au bénéfice des jeunes de 0 à 25 ans. Les élus sont parties prenantes de ce programme. Le PRE (programme de réussite éducative) est un programme de suivi individuel des jeunes avec réorientation vers les services de droit commun. La Cité éducative concerne donc un champ plus vaste que le PRE et vise à mettre tout le monde autour de la table pour réfléchir à des parcours cohérents pour les jeunes de 0 à 25 ans.
- Des efforts sont faits sur ces quartiers pour combattre les discriminations. Si de tels faits sont observés dans le cadre scolaire, il faut en avertir les services de l'Éducation nationale et la Préfecture.
- La sensibilisation des jeunes à la citoyenneté est importante. Il serait intéressant que les jeunes puissent s'engager par exemple dans les conseils citoyens.
- Il est important de refaire de la mixité sociale dans les écoles. À cet égard, les opérations de rénovation urbaine peuvent contribuer à retrouver de la mixité sociale dans les quartiers et dans les établissements scolaires.
- Les professeurs sont souvent jeunes dans les quartiers prioritaires mais ils sont motivés et ont de nouvelles pédagogies. Cela peut être un atout.



### **Secteur associatif (sport, culture...)**

Thèmes abordés par les conseils citoyens : coût des inscriptions dans les clubs sportifs, financement des associations.

Réponses du Préfet :

- Le foot plait mais ne doit pas être la seule entrée. Il faut démocratiser l'accès au sport et à tous les sports et pour cela diversifier l'offre. Cela est aussi valable pour la culture. La fixation des prix pour l'inscription à des activités sportives ou culturelles relève de la compétence de la ville et des clubs, d'où l'existence de différences tarifaires selon les villes. Il existe par exemple à Échirolles un « pass multisport » qui permet de tester plusieurs sports.
- Pour les parents qui ont plusieurs enfants, il conviendrait d'étudier la possibilité de proposer des tarifs dégressifs pour les licences sportives.
- Il peut y avoir des systèmes de dons d'instruments de musique qui permettraient aux associations de s'équiper gratuitement.
- Pour les associations pérennes, bien implantées dans les quartiers, l'État va mettre en place des conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) afin de garantir une pérennité de leurs actions dans le temps.

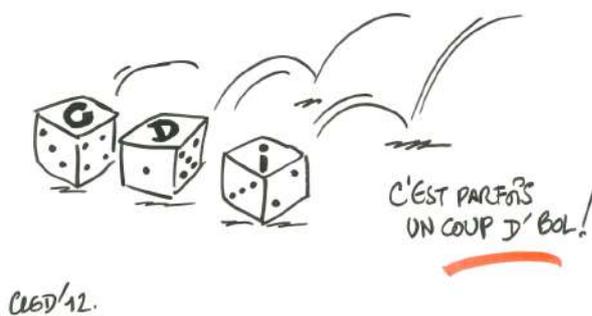
## Emploi, insertion

Thèmes abordés par les conseils citoyens : chômage, accès aux stages, à la formation et à l'emploi.

Réponses du Préfet :

- Le chômage est en diminution dans le département : il est passé de 7,4% de la population active en 2018 à 6,9% en 2019.
- Pour favoriser la formation et l'accès à l'emploi, plusieurs dispositifs gouvernementaux existent pour les habitants des quartiers prioritaires et notamment :
  - o Le PIC (plan d'investissement dans les compétences) piloté par le ministère du Travail, qui se fixe les ambitions suivantes : former 1 million de demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés et 1 million de jeunes éloignés du marché du travail ; répondre aux besoins des métiers en tension ; contribuer à la transformation des compétences, notamment liées à la transition écologique et à la transition numérique. L'investissement est de 15 milliards pour l'emploi et la formation.
  - o Les emplois francs sont une aide à l'embauche pour favoriser le recrutement des personnes résidant dans certains quartiers prioritaires de la politique de la ville. Ce dispositif a été expérimenté dans certains départements depuis 2018. À partir de 2020, il sera généralisé à tous les départements, dont celui de l'Isère.
- S'agissant de la difficulté de trouver des stages pour les jeunes des quartiers prioritaires, il est rappelé le lancement de la plateforme « [monstagedetroisieme.fr](http://monstagedetroisieme.fr) » et le soutien des services de l'État local qui proposent des stages pour les élèves des REP/REP+. Pour le département de l'Isère, 160 postes sont en ligne sur la plateforme. Si la plateforme ne fonctionne pas, il faut envoyer les CV aux délégués du Préfet.
- S'agissant des recrutements, le travail doit être fait des deux côtés : aider les entreprises à mieux préciser leurs offres et aider les demandeurs d'emploi à mieux préparer leurs entretiens. Aujourd'hui les entreprises ont du mal à recruter donc elles s'adaptent : nouvelles méthodes de recrutement, accompagnement RH des entreprises, formation des salariés...

DES OUTILS POUR L'EMBAUCHE...



## Sécurité

Thèmes abordés par les conseils citoyens : sécurité, violence, usages de stupéfiants, prévention.

Réponses du Préfet :

- La Villeneuve fait partie des 60 quartiers de reconquête républicaine mis en place par le ministère de l'Intérieur. C'est un dispositif de police de sécurité du quotidien qui vise à lutter contre la délinquance et les trafics en déployant des moyens de police supplémentaires dans les lieux ciblés.
- S'agissant de la lutte contre la drogue, les effectifs des groupes d'actions anti-drogue ont été multipliés par 4. La consommation de drogue est déjà punie par la loi mais on sait que les interpellations sont compliquées car il y a beaucoup de consommateurs. En 2020, l'amende sera forfaitaire et devra être payée sur place. C'est aussi aux habitants de déposer plainte en ligne et de signaler les réseaux de drogues aux autorités. Des efforts sont également à faire sur la sensibilisation dans les collèges.



## Logement

Question d'un habitant : le problème de mixité sociale dans les quartiers est lié au processus d'affectation des logements. Pourquoi ne pas adopter le « scoring » comme à Rennes ?

Précision Labo Cités : la cotation des demandes, appelée aussi « scoring » est un système qui permet de hiérarchiser les demandes de logements sociaux en attribuant des points selon des critères prédéfinis et priorisés.

Réponse de C. Lombard : Il est prévu d'essayer le « scoring » dans d'autres villes. Mais Grenoble est plutôt en avance sur la mixité sociale.



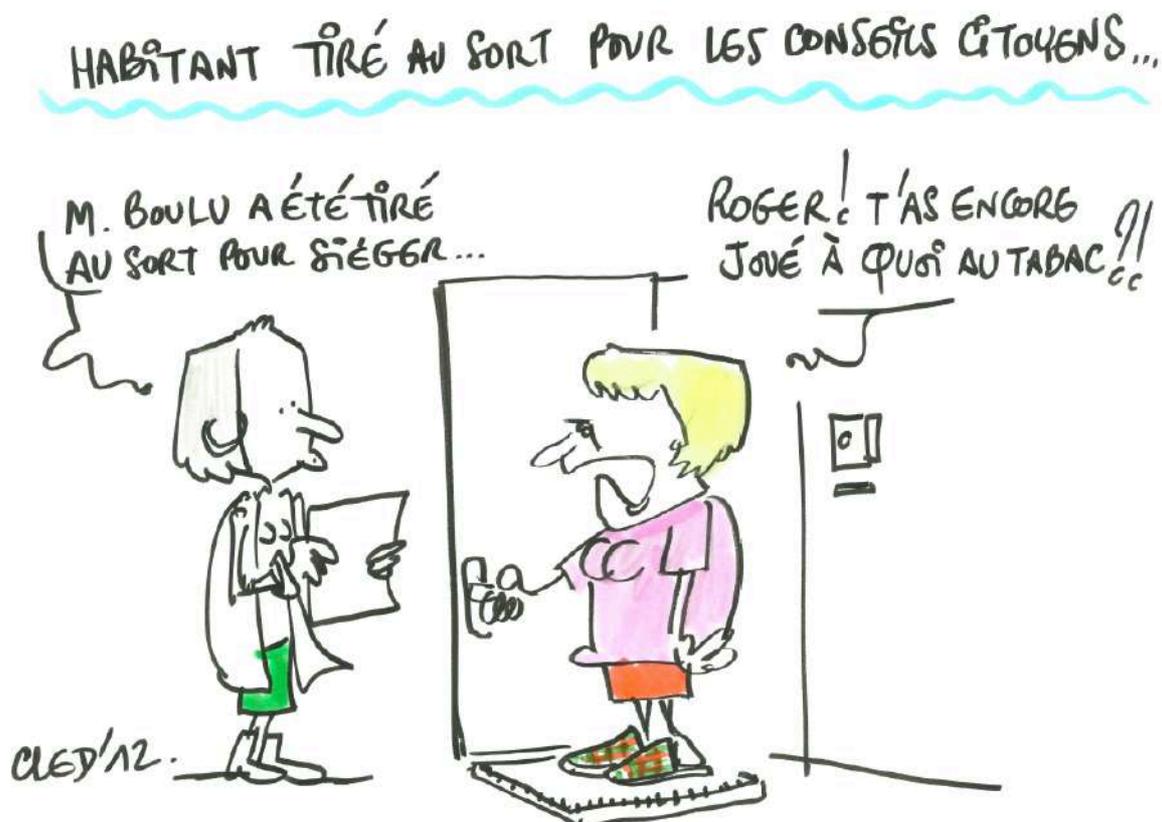
## Retour sur les ateliers thématiques

L'après-midi, les participants ont été répartis dans quatre ateliers thématiques avec pour objectifs de dresser le constat sur le thème prédéfini, en mettant en avant les points positifs et négatifs, puis de tenter de trouver collectivement des pistes de solutions.

Maisons du projet		
	+	-
Constats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- De nombreux conseils citoyens de l'Isère ont suivi la formation délivrée par l'école de la rénovation urbaine (Éru)</li> <li>- L'association APPUII, spécialisée dans les projets urbains, propose ses services aux conseils citoyens qui souhaitent mieux se faire entendre dans les projets de renouvellement urbain</li> <li>- Lien conseil citoyen et maison du projet est aujourd'hui une réalité</li> <li>- Présence, permanence</li> <li>- Communication avec collectivités + centres sociaux</li> <li>- Présentation des projets du quartier hors ANRU</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de maison du projet à Mistral</li> <li>- Communication/permanence ne sont pas une réalité dans tous les territoires</li> <li>- Les conseils citoyens ont rarement les documents du projet urbain (cartes...) à jour. Les pilotes du projet ne leur fournissent pas systématiquement</li> <li>- Temporalité : écart entre temps de consultation des habitants et avancée du projet</li> <li>- Temps de réponse</li> <li>- Être formé à la politique de la ville, à remplir un CERFA</li> </ul>
Pistes Solutions Actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Oser demander</li> <li>- Être formé à la lecture de plan pour relayer aux autres habitants</li> <li>- Formations régulières à la politique de la ville pour les nouveaux conseillers arrivants</li> <li>- Faire un livre par QPV (ex : « <i>Vivre à Villard</i> ») pour avoir un état des lieux de l'ensemble des acteurs présents sur le quartier ou y intervenant.</li> </ul>	



Recrutement / renouvellement / accompagnement des conseils citoyens		
	+	-
Constats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tirage au sort + volontariat</li> <li>- Outils de recrutement : porte-à-porte, sortie écoles, acteurs locaux</li> <li>- Faire venir les jeunes (à partir de 16 ans)</li> <li>- Association (qui est adhérent ?) # conseil citoyen (qui est membre ?)</li> <li>- Indépendance des membres</li> <li>- Validation des membres par Préfet</li> <li>- Neutralité du conseil citoyen</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficulté pour comprendre les secteurs (=sous-quartiers)</li> <li>- « Turn-over » des habitants</li> <li>- Manque d'investissement des communes</li> <li>- Exclusion d'un membre ? doit passer par un arrêté préfectoral ?</li> <li>- Congé pour la participation des membres qui travaillent</li> <li>- Neutralité du conseil citoyen (notamment avant des élections)</li> </ul>
Pistes Solutions Actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fusion de conseils citoyens quand il y en a plusieurs sur la même commune</li> <li>- « But pour l'emploi » : matchs de foot entre jeunes et entreprises + <i>job dating</i> à Villefontaine</li> <li>- Journal annuel du conseil citoyens (ex : le « Très-Cloître » à Grenoble)</li> <li>- « Embellissement floral » à l'Isle d'Abeau</li> <li>- « Festoyen » : animations sur l'espace public à l'Isle d'Abeau</li> </ul>	



Participation aux instances du contrat de ville		
	+	-
Constats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance du fonctionnement des institutions</li> <li>- Accompagnement par l'association ANCIELA sur les savoir-être et savoir-faire : travail sur le positionnement, la communication, les rôles de chacun, la répartition des tâches</li> <li>- Importance d'un noyau dur de 5/6 personnes pour faire vivre le conseil citoyen et participer aux réunions</li> <li>- Ouverture nécessaire du conseil citoyen à des actifs, des personnes peu disponibles</li> <li>- Cotisation symbolique (1€) à mettre en place pour ne pas freiner l'entrée au conseil citoyen</li> <li>- Projets décidés en fonction des ressources disponibles</li> <li>- Enveloppe d'expérimentation pour sortir des QPV</li> <li>- Faire venir les professionnels de la politique de la ville dans les réunions du conseil citoyen</li> <li>- Valoriser la participation bénévole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'implication des habitants : les permanences ne fonctionnent pas</li> <li>- Attention au mélange des genres : clarifier le rôle de citoyen / la politique</li> <li>- Sur-sollicitation des bénévoles</li> <li>- Information souvent transmise au conseil citoyen la veille pour le lendemain</li> <li>- Difficulté de prendre la parole face aux experts lors de ces réunions</li> <li>- Difficulté du langage de la politique de la ville</li> <li>- Image négative du quartier</li> <li>- Rigidité administrative qui crée des barrières</li> <li>- Problématique du temps long face à la société de l'immédiateté</li> <li>- Difficulté de lancer des projets quand pas d'ingénierie</li> </ul>
Pistes Solutions Actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Être accompagné par un tiers extérieur pour structurer le conseil citoyen</li> <li>- Avoir plus de souplesse pour les procédures administratives (ex : fonds de participation des habitants)</li> <li>- Avoir les informations clés pour participer aux réunions</li> <li>- Accompagner l'intercommunalité</li> <li>- Être au contact de la programmation des projets pour donner son avis</li> <li>- Se former à l'ingénierie de la programmation du contrat de ville</li> <li>- Être aidé par des professionnels en contrat adultes relais ou autres acteurs (ex : écrivain public, administration)</li> <li>- Faire concorder les temporalités différentes entre collectivités et habitants (ex : être informé des réunions en amont)</li> </ul>	

LES CONSEILS CITOYENS  
ONT UN BUDGET PROPRE...



2012.

MANQUERAIT PLUS  
QU'ON REÇOIVE  
DE L'ARGENT SALE !!



Relation aux habitants et aux structures du quartier		
	+	-
Constats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lien direct avec : centre social, bailleur, service santé, associations, porteurs de projets</li> <li>- Diversité culturelle, ethnique, sociale : richesse // exclusion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect des engagements du bailleur</li> <li>- Pas assez de membres pour assumer toutes les invitations/actions (permanences, réunions, projets, etc.)</li> <li>- Salle sans wifi</li> <li>- Liens avec habitants « ordinaires » : manque de notoriété du conseil citoyen</li> <li>- Personnes isolées qui restent chez elles, personnes en grande précarité, etc. : comment les motiver et les mobiliser ?</li> <li>- Fonctionnement du conseil citoyen en vase clos</li> </ul>
Pistes Solutions Actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouverture des réunions du conseil citoyen : dates connues à l'avance, lancement d'invitations, panneaux d'affichage</li> <li>- Être présents sur le quartier et inviter aux réunions</li> <li>- Co-construire pour maximiser les effets</li> <li>- Le lien social favorise les transmissions</li> <li>- Envisager un accueil des nouveaux arrivants</li> <li>- Organiser une réunion publique annuelle de présentation du conseil citoyen</li> </ul>	



## Rapport d'étonnement, par Fabien Bressan (Labo Cités)

« Deux points m'ont marqué durant cette journée.

Premièrement, on sent un très gros besoin de reconnaissance et de valorisation de la part des conseiller.ère.s citoyen.ne.s : que ce soit dans les présentations des différent.e.s intervenant.e.s ou dans ce que vous avez fait remonter au cours des ateliers, dans vos questions ou lors d'échanges informels, on se rend compte de la masse énorme de connaissances et de sujets que vous portez.

Mais en miroir, on sent que de votre point de vue, ce travail n'est pas assez reconnu :

- par les habitants de votre quartier qui ne s'impliquent pas, ne vous connaissent pas voire se défient du conseil citoyen (et cela semble s'amplifier avec l'approche des élections) ;
- par les décideurs qui n'adaptent pas leurs agendas de réunions, ne vous donnent par les ordres du jour et les documents préparatoires ou ne partagent pas la même définition que vous faites de votre rôle (exemple : un conseil citoyen est un partenaires ou pas ? Quelle définition de la co-construction ?) ;
- par un discours général sur les représentations et l'image que l'on a de vous : « les quartiers », terme générique qui ne désigne pas tous les quartiers d'une ville mais seulement les quartiers populaires ; l'absence de jeunes membres alors que l'instance « conseil citoyen » l'est elle-même (5 ans d'existence, soit l'enfance, mais une moyenne d'âge de 50 ans, qualifiée parfois de « dinosaures ») ; des expressions jugées universelles sur les QPV : « *les parents démissionnaires* », « *utiliser les fameuses valeurs du sport pour accéder à l'emploi* », « *les jeunes des quartiers ne sont pas adaptés au marché du travail et aux offres des entreprises* », etc. Mais vous portez également vos propres représentations : « *l'Éducation nationale « ne sort pas de chez elle* » ou « *a du mal à se mettre autour de la table* », « *les décideurs sont trop loin du terrain* », « *les emplois deviennent francs* », etc.



Peut-être qu'il faudrait donc discuter de ces différentes représentations et qu'un travail nécessaire, dès le début de la création d'un conseil citoyen, serait que chacune et chacun puisse dire qui elle ou il est, à quoi elle ou il sert, qu'apporte-t-elle / t-il et que vient-elle/il chercher. Et qu'elle ou qu'il soit reconnu.e et légitimé.e pour cela et non pas pour la casquette qu'on lui attribue. Pour aller dans ce sens, on a entendu aujourd'hui des choses qui existent comme : « *les délégués du Préfet sont les bouches et les oreilles sur le terrain* », « *les adultes relais sont des relais* », « *il existe des ressources disponibles* (site [conseilscitoyens.fr](http://conseilscitoyens.fr), fédération nationale des centres sociaux, Labo Cités, plateforme des stages de 3ème). *Mais une question demeure : comment y accéder ?* ».

Deuxièmement, malgré vos compétences et votre autonomie grandissante, vous avez besoin d'appui pour comprendre le fonctionnement de la politique de la ville (exemple pris sur une partie des acronymes « hiéroglyphes » entendus aujourd'hui : TFPB, BIJ, EPCI, BOP 147, ERU, FONJEP, CNV, CGET, REP et REP+, TLM, PRE, CPO, DST, QRF, ANRU 1 et ANRU 2, NPNRU, et toutes les nouveautés fréquentes qui arrivent (exemples : Tremplin Asso, la Grande Équipe de Réussite Républicaine, l'ANCT...)). Et vous avez besoin d'appui pour vivre et fonctionner, c'est-à-dire d'avoir des moyens pour mener des projets, assister à des formations, ne plus être un conseil citoyen sans local fixe, suivre l'évolution des lois (exemple : l'application du congé d'engagement associatif). Or, on sent que pour vous cet appui est aujourd'hui insuffisant.

Pour finir, il convient donc de vous remercier pour votre énergie, votre engagement, parce que vous faites bouger des lignes et les manières de faire et pour tout ce que vous apportez aux habitants, aux voisins, à vos amis, vos familles. Et ce n'est pas facile, c'est long, dur et complexe, parfois décourageant. Mais imaginons ce que ça serait sans vous ? Donc si vous ne rentrez ce soir chez qu'avec une seule chose à retenir de cette journée, j'aimerais que ce soit celle-là : vous servez toutes et tous à quelque chose et il ne faut surtout pas lâcher !

Je vous donne donc rendez-vous pour la prochaine fois et en attendant, vous souhaite à toutes et tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année. »

